AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 17-6-74 256943

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL
30,oo Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

13 Juin 1974 - N° 16

THYLLOSE ET FOLLETAGE

Depuis 1972, les viticulteurs observent au printemps une évolution anormale d'un certain nombre de ceps, isolés ou répartis par zones, qui se traduit par une faible végétation ou par le jaunissement plus ou moins complet du feuillage. Ces manifestations, fréquentes sur les jeunes vignes, ne doivent pas être confondues avec les maladies de dégénérescence, les carences ou la chlorose des terrains calcaires.

Il ne s'agit pas d'un cas nouveau puisque de 1962 à 1964 les mêmes observations ont pu être faites dans les mêmes régions.

Ces manifestations comme celles d'il y a 10 ans, résultent de conditions climatiques assez semblables mais peu favorables à l'évolution de la vigne, qui ont entrainé une alimentation irrégulière des ceps au cours de périodes de végétation alternativement lentes et rapides. Il s'agit d'un accident d'origine climatique qui coïncide, surtout ces dernières années, avec de fortes productions.

Description des symptômes : Après une évolution lente de la vigne en avril 1974, la végétation est devenue brusquement rapide à partir du 10 mai à la suite des pluies et du relèvement de la température. Cette évolution soudaine a fait apparaître deux sortes de manifestations :

a) dans quelques parcelles, la croissance des pousses observées dans l'ensemble du vignoble ne s'est pas produite malgré l'absence de maladie (Excoriose) ou d'acariens (Acariose, Tetranyques).

b) Dans de nouvelles plantations ainsi que dans de jeunes vignes en production qui présentent un développement normal, le feuillage est devenu jaune, les nervures restant vertes. Ce jaunissement a d'abord intéressé les feuilles du sommet des rameaux, puis il s'est étendu à l'ensemble de la végétation. A la fin du mois de mai, dans la plupart des régions viticoles de la Gironde, on remarquait des ceps isolés ou groupés dont le feuillage prenait une teinte jaune plus ou moins intense.

Au début de juin, sur les ceps les plus atteints, on notait la présence de nécroses internervaires ou marginales qui traduisaient une alimentation insuffisante, un déséquilibre entre l'évaporation qui devenait trop intense et l'apport du système radiculaire. Les observations précédentes faites en 1964, permettent de penser que ces dessiccations sont susceptibles de s'accroître puisque la floraison qui représente une période de forte activité végétative, est en cours. Dans les cas graves où l'évaporation est activée par le vent, certaines feuilles pourront même être entièrement détruites.

La répartition au hasard de ces souches d'aspect chlorotique dans une parcelle fait exclure une cause pathologique. L'apparition en tache peut s'observer au niveau d'une "mouillère" puisque un sol humide favorise l'apparition de cet accident.

.../...

P84

On rencontre ces anomalies sur les divers cépages de la région, qu'ils soient greffés sur 420 A, sur 3309 ou sur SO4 pour ne citer que les porte-greffes les plus répandus.

Il s'agit là de symptômes externes et il convient d'expliquer les raisons de leur apparition. Pour cela, il suffit de sectionner un rameau dans le bois de deux ou trois ans. Au niveau de la section, on remarque des zones brunes qui intéressent parfois la majeure partie de la surface. Ces zones brunes correspondent à des vaisseaux obstrués dans lesquels la sève ne peut circuler normalement et abondamment si la situation l'exige.

On comprend ainsi le mauvais développement des pousses, le jaunissement du feuillage et les dessiccations internervaires.

Ces phénomènes de thyllose sont plus fréquents dans les jeunes vignes dont le système radiculaire est moins développé et dans les vignes vigoureuses très productives ou trop chargées à la taille. Ils sont aggravés par les variations brusques de climat, par des périodes pluvieuses accompagnées de vent.

Causes de cet accident : Ces divers cas, observés aussi bien dans les jeunes plantations que dans les vignes en production, sont en relation avec le climat et la production, comme nous l'avons constaté à dix ans d'intervalle.

Un accroissement végétatif rapide, prolongé par la période de floraison entraîne une demande excessive et soudaine de sève, un déséquilibre, une rupture entre l'évaporation du feuillage et l'absorption par les racines. Il se produit alors une différence de pression au niveau des vaisseaux provoquant la formation d'excroissances appelées Thylles qui entravent la circulation de la sève. Leur nombre est très variable, mais ils sont parfois suffisamment nombreux à certains niveaux pour faire apparaître l'accident appelé Thyllose. Ce sont les ponctuations brunes décrites plus haut qu'il faut rechercher pour expliquer les anomalies végétatives, plus fréquentes peut être après quelques années de rendements élevés.

Traitement à envisager : Puisqu'il s'agit d'un accident en rapport avec des conditions climatiques particulières, il est inutile d'envisager un traitement chimique quelconque. Il faut tout de même aider la plante à survivre.

Pour cela, on fera appel à un certain nombre de mesures qui auront toutes pour objet de réduire l'évaporation pour compenser l'apport insuffisant d'éléments fertilisants.

Tout d'abord, un rognage ou la suppression de quelques pousses permettra aux plantes atteintes de végéter pendant une période difficile et de se développer ensuite à la faveur de meilleures conditions de climat.

Sur les ceps en production on devra envisager la suppression de quelques grappes si leur nombre est élevé après une année d'abondance.

Dans les cas graves où l'arrêt de végétation se complique de jaunissement et de nécroses, il apparaît utile se supprimer une partie plus ou moins importante des pousses pour assurer la survie du cep tout en conservant la possibilité de taille pour l'année suivante.

L'apport de fumure, parfois envisagé, semble inutile car cet accident se produit aussi dans des sols bien pourvus. Peut être peut-on envisager une alimentation foliaire pour remédier partiellement à cet accident. Il est cependant à craindre que cet apport d'éléments fertilisants effectué à la mi-juin soit un peu tardif pour être efficace.

C. ROUSSEL
Ingénieur en Chef d'Agronomie

MILDIOU ET BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les conditions climatiques ne sont pas favorables aux contaminations et le vignoble reste dans l'ensemble très sain. Cependant, des taches primaires, quoique rares, existent dans les diverses zones viticoles (Pyrénées Atlantiques, Landes, Dordogne, Gironde et Lot et Garonne) et des précipitations abondantes seraient susceptibles d'entrainer des contaminations secondaires.

Nous conseillons donc, selon la date d'application du dernier traitement, de procéder comme suit :

- Dans les vignes traitées pour la troisième fois au début de la semaine (10 - 12 juin) selon les indications de notre dernier bulletin, aucune nouvelle intervention ne se justifie pour le moment.

- Dans les vignes non protégées depuis les premiers jours du mois, il estprudent d'effectuer un nouveau traitement au début de la semaine prochaine pour couvrir la végétation qui s'est développée au cours des quinze derniers jours.

OIDIUM DE LA VIGNE

Dans les vignobles généralement atteints par cette maladie, en particulier dans les Pyrénées Atlantiques (Madiran, Vic Bilh, Monein, Jurançon), il est recommandé d'appliquer un soufre en poudre au cours de la floraison.

Dans les vignobles moins sensibles, et en l'absence de symptômes de la maladie, l'adjonction de soufre mouillable à la bouillie anti-mildiou est suffisante.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Nous rappelons que la protection peut cesser dans les vergers totalement indemnes de taches primaires.

<u>Dans les plantations où la présence de la maladie a été constatée</u>, de nouvelles **taches** pourront apparaître vers le 18 - 20 juin, conséquences des contaminations secondaires des premiers jours du mois. Appliquer un nouveau traitement au début de la semaine.

OIDIUM DU POMMIER

Les conditions climatiques ont été favorables au développement de l'oïdium, et sur les variétés sensibles (groupe des Jonathan, Granny Smith, Golden...) on note des infestations assez importantes dans de nombreux vergers.

Nous rappelons que dans ces situations, et lorsque l'équipement en matériel le permet, la meilleure solution consiste à appliquer un poudrage de soufre à la dose de 30 à 40 kgs par hectare, au cours d'une journée tempérée pour éviter d'éventuels phénomènes de phytotoxicité.

.../...



PSYLLE DU POIRIER

Les populations larvaires de psylles augmentent dans certains vergers de poiriers du Lot et Garonne.

Nous alertons les arboriculteurs sur l'intérêt d'un contrôle visuel de leurs arbres pour déterminer l'utilité d'un traitement.

Le contrôle porte sur 100 extrêmités de jeunes pousses par variété. Le seuil de tolérance est atteint lorsqu'on observe plus de 20 pousses habitées par une larve de psylle ou plus.

L'insecticide à utiliser sera choisi dans la liste ci-dessous :

- Azinphos méthyl à 40 g/M.A./hl (Azintox,M, Gusathion M, Pancide, Satifex PM, Sepizin M),
- Méthidathion à 30 g/M.A./hl (Ultracide),
- Monocrotophos à 30 g/M.A./hl (Azodrin, Nuvacron),
- Vamidothion à 50 g/M.A./hl (Kilval, Sepaphid, Systamac, Vamifène),
- Association parathion + phosalone (Taxi-zolone).

Pour éviter des dèstructions importantes de la faune auxiliaire, préférer le vamidothion.

En outre, nous rappelons que l'emploi du monocrotophos est interdit 42 jours avant la récolte.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Les premières chenilles de tordeuse ont été repérées au début de la semaine dans les fruits des variétés précoces. Une telle situation est très rare et ne se rencontre que dans les vergers fortement attaqués sur pousses au cours de la première génération.

Dans ces conditions, et dans ces conditions seulement, appliquer un traitement curatif sur les variétés à récolter au début juillet, avec l'une des deux matières actives ci-dessous :

- Dichlorvos (Nogos)
- Mévinphos (Phosdrin, Phosfène, Phoslit, Phostémique, Vinyphos).

Dans les autres cas, compte tenu des faibles captures de papillons enregistrées actuellement, ne pas intervenir encore pour la protection des fruits.

CARPOCAPSE DES PRUNES

AAprès une brève accalmie à la fin mai, le vol de papillons a repris avec intensité depuis le 5 juin, et dans les plantations non protégées, on note maintenant une proportion de fruits attaqués variant entre 2 et 5 %.

En conséquence, il est recommandé d'exécuter un deuxième traitement insecticide, de préférence à base de phosalone, au début de la semaine prochaine.

L'Ingénieur d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux - Directeur-Gérant : L. BOUYX